

Unité de service : DESIGN FACTORY UGA

Règlement intérieur

Version présentée en comité technique - septembre 2021

Table des matières

Table des matières	1
Préambule : contexte de création de la Design Factory UGA.....	2
1. Les membres de la DF@UGA	2
1.1. Les établissements contributeurs de la DF@UGA.....	2
Clause d'entrée dans la DF@UGA.....	3
Clause de sortie de la DF@UGA	3
1.2. Les établissements usagers	3
1.3. L'opérateur de la DF@UGA	3
1.4. L'organisation de la DF@UGA	3
Direction opérationnelle	3
Direction scientifique	4
Le comité de direction.....	4
2. Le périmètre d'action et les missions de la DF@UGA.....	4
2.1. Le périmètre initial de la DF@UGA	4
2.2. Les missions de la DF@UGA	4
3. La gouvernance de la DF@UGA	5
3.1. Le comité de pilotage	5
Constitution du comité de pilotage	5
Prérogatives du comité de pilotage	5
Réunions du comité de pilotage.....	6
3.2. Le comité d'orientation stratégique.....	6
3.3. Le conseil des usagers et des partenaires	6
3.4. Le comité de direction	7
Organisation - organigramme	8

Préambule : contexte de création de la Design Factory UGA

Les programmes Grands Investissements « Promising » et « Disrupt Campus » conçoivent et diffusent respectivement depuis 2013 et 2018 dans les composantes académiques et les composantes élémentaires de l'UGA des dispositifs pédagogiques interdisciplinaires en mode projet, basés sur des méthodes de créativité et de design. Grenoble INP-UGA a également depuis plusieurs années des approches similaires pilotées par son Département d'Enseignement Transverse. Les projets étudiants proposés par ces initiatives pédagogiques portent de plus en plus sur des thématiques de transitions (sociale, sociétale, environnementale, numérique) qui rencontrent l'intérêt des étudiants. Ces programmes assurent en outre dans ce cadre des actions de formation et d'accompagnement des équipes pédagogiques. En complément, l'axe « projets interdisciplinaires » de l'Index Formation a soutenu le développement de programmes de formation transversaux comme Green University ou Citizen Campus.

De son côté, le pôle Pépite oZer développe et coordonne depuis 2003 l'entrepreneuriat étudiant à l'UGA. Il est l'un des 33 Pôles étudiants pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PÉPITE) sélectionnés et labellisés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en 2014. Dans ce cadre, il délivre le statut national étudiant-entrepreneur et accompagne les étudiants et jeunes diplômés qui l'ont obtenu.

La création de l'établissement public expérimental UGA offre une opportunité de mettre en synergie l'ensemble de ces dispositifs autour de l'innovation, la créativité, le design et l'entrepreneuriat au sein d'une même unité de service, plus visible et plus efficiente, et capable de passer à l'échelle.

L'unité de service est créée conformément à l'article 18 du décret 2019-1123 du 31 octobre 2019 portant création de l'UGA

Le nom retenu pour cette unité de service est Design Factory UGA (ci-après DF@UGA), car elle inscrit son action dans la lignée d'autres initiatives telle que la Design Factory de Aalto University en Finlande et vise à rejoindre le réseau international des Design Factory (Design Factory Global Network).

1. Les membres de la DF@UGA

1.1. Les établissements contributeurs de la DF@UGA

Les établissements contributeurs sont :

- L'Université Grenoble Alpes (Etablissement Public Expérimental) hors Etablissements composantes,
- Grenoble INP, Institut d'ingénierie et de management de l'Université Grenoble Alpes (Etablissement composante),
- Sciences Po Grenoble, Université Grenoble Alpes (Etablissement composante),
- L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (Etablissement composante),

Les établissements contributeurs participent à la gouvernance et apportent des moyens de façon structurelle dans l'unité de service selon des formes diverses : humains, financiers, contribution de services d'enseignants, plateformes d'expérimentation ou de prototypage etc. L'arbitrage des moyens est assuré par le COPIL.

Clause d'entrée dans la DF@UGA

Tout nouvel établissement souhaitant devenir membre contributeur de la DF@UGA doit en faire la demande au président de l'UGA en indiquant les raisons de sa demande et les contributions apportées. Cette demande est examinée par le comité de pilotage de la DF@UGA et transmise au directoire pour décision.

Clause de sortie de la DF@UGA

Aucun établissement contributeur ne peut décider unilatéralement de sortir de la DF@UGA. Toute demande de départ doit être validée selon les mêmes modalités que les demandes d'entrée. Elle s'accompagne d'un protocole d'accord qui prévoit les impacts, les modalités de sortie et les compensations associées.

1.2. Les établissements usagers

Les établissements contributeurs sont également les établissements usagers de la DF@UGA.

1.3. L'opérateur de la DF@UGA

Grenoble INP, Institut d'ingénierie et de management de l'Université Grenoble Alpes est l'établissement opérateur de la DF@UGA, portant les services supports nécessaires à son fonctionnement, à l'exception du pôle PEPITE oZer dont les services supports sont portés par l'UGA.

Pour réaliser ses missions, des personnels et des moyens financiers sont mis à la disposition de la DF@UGA. Ils figurent en annexe pour l'année 1.

La gestion des personnels (recrutement, promotion, formation, mobilité, etc.) est portée par les établissements employeurs.

En tant que structure labellisée par le Ministère, PEPITE oZer (le Pôle étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat de l'Académie de Grenoble) est doté de moyens humains et financiers fléchés, rattachés à l'UGA et d'une gouvernance propre, comité de pilotage PEPITE et comité de perfectionnement PEPITE.

L'organisation du PEPITE oZer, définie dans la réponse à l'appel à projet ESPRIT D'ENTREPRENDRE, est précisée en annexe.

1.4. L'organisation de la DF@UGA

Direction opérationnelle

La DF@UGA est dirigée par une équipe de direction opérationnelle qui comprend :

- Un.e directeur.rice
- Un.e directeur.rice adjoint.e
- Un.e directeur.rice administratif.ve

Les membres de la direction opérationnelle sont nommés par le président de l'université Grenoble Alpes, sur proposition du comité de pilotage restreint aux représentants des établissements contributeurs.

La DF@UGA est organisée en pôles thématiques :

- Pôle développer la pensée créative et design
- Pôle entrepreneuriat étudiant Pepite oZer
- Pôle agir pour les transitions

Direction scientifique

La DF@UGA dispose d'une direction scientifique qui comprend :

- Un.e enseignant-chercheur pour les questions de créativité et de design
- Un.e enseignant-chercheur pour les questions d'entrepreneuriat
- Un.e enseignant-chercheur pour les questions de transitions

Les membres de la direction scientifique sont nommés par le président de l'UGA, pour 3 ans, sur proposition du comité de pilotage restreint aux représentants des établissements contributeurs.

Le comité de direction

Le comité de direction est une instance collégiale de direction qui regroupe la direction opérationnelle et la direction scientifique. Il est convoqué par le directeur et se réunit à minima tous les trimestres.

2. Le périmètre d'action et les missions de la DF@UGA

2.1. Le périmètre initial de la DF@UGA

Le périmètre initial d'activités concerne les étudiants et personnels des établissements contributeurs. Toute évolution de ce périmètre doit faire l'objet d'une décision du comité de pilotage.

Le périmètre et la liste des projets sont arbitrés annuellement par le comité de pilotage.

2.2. Les missions de la DF@UGA

Les missions de la DF@UGA sont :

- Développer dans toute l'Université une forte culture de créativité, de design de solutions innovantes et d'entrepreneuriat,
- Stimuler et accompagner les initiatives visant à développer des solutions innovantes pour aborder les défis et transitions contemporaines sous leurs différentes formes (numérique, environnementale, énergétique, sociétale etc.)
- Insérer l'université dans des réseaux locaux, nationaux et internationaux, permettant de l'identifier comme partenaire de créativité, d'innovation et d'entrepreneuriat

3. La gouvernance de la DF@UGA

La gouvernance de la DF@UGA s'appuie sur

- Le comité de pilotage
- Le comité d'orientation stratégique
- Le conseil des usagers et partenaires
- Le comité de direction
- Le comité de pilotage de PEPITE (Copil PEPITE) :
Il a pour rôle de définir, mettre en œuvre et évaluer les plans d'actions du PEPITE. Il décline notamment les orientations définies par le comité stratégique de la coordination régionale des PEPITEs dans lequel sont représentés l'Etat en région et l'exécutif régional, financeurs des PEPITEs académiques.

3.1. Le comité de pilotage

Constitution du comité de pilotage

Le comité de pilotage est constitué

- D'un représentant par établissement contributeur
- D'une personnalité extérieure
- Des trois membres de la direction scientifique
- Du directeur.rice de la DF@UGA

Le comité de pilotage est présidé par l'un des représentants des établissements contributeurs. Le président du comité de pilotage est désigné par le Directoire de l'UGA pour une durée de 4 ans. Les représentants des établissements sont désignés par les établissements contributeurs.

En fonction des sujets abordés, d'autres personnes peuvent être invitées pour apporter leur expertise et faciliter la prise de décision.

Un comité de pilotage restreint, constitué uniquement des représentants des établissements contributeurs, est formé avant la mise en place effective de la DF@UGA afin de proposer au président de l'Université Grenoble Alpes :

- La nomination du directeur opérationnel et du directeur adjoint
- La nomination des trois membres de la direction scientifique

Prérogatives du comité de pilotage

- Il élabore une stratégie partagée avec le Copil PEPITE, en s'appuyant sur les recommandations de la direction scientifique.
- Il décide de toute évolution du périmètre de la DF@UGA.
- Il vérifie que le budget prévisionnel respecte la stratégie et les orientations de la DF@UGA.
- Il vérifie la bonne utilisation des moyens procurés en particulier par le projet Idées, et valide le bilan des indicateurs de pilotage de l'unité
- Il valide les conventions de partenariat
- Il évalue le bon déroulement des projets
- Il approuve le rapport d'activité annuel de la DF@UGA établi par le directeur.

- Hors PEPITE oZer :
 - Il conduit un dialogue de gestion annuel, arbitre l'utilisation des moyens et valide le plan d'action et le budget proposé par le directeur de la DF@UGA;
 - Il détermine l'apport des établissements contributeurs ;
 - Il détermine la contribution financière des établissements usagers.

Réunions du comité de pilotage

Le comité de pilotage se réunit à minima deux fois par an sur convocation du directeur de l'unité, avec une séance consacrée au projet stratégique et au budget (dialogue de gestion stratégique) et une séance consacrée au bilan des activités. Les documents sont envoyés aux membres deux semaines avant la réunion. Un relevé de décisions est transmis aux membres au plus tard un mois après la réunion.

3.2. Le comité d'orientation stratégique

Le comité d'orientation stratégique est une instance interdisciplinaire formée d'experts des questions d'innovation, de créativité, de design, d'entrepreneuriat et de transitions.

Il est animé par les trois membres de la direction scientifique qui proposent une méthode d'animation avec un réseau d'enseignants chercheurs et de chercheurs internes et externes.

Il est consulté notamment à propos des orientations en termes de contenus pédagogiques, programmation des événements scientifiques et conférences, méthodologie mises en œuvre, expérimentations à mener, partenariats stratégiques etc. en fonction d'une veille et de l'état de l'art international dans les domaines d'action de la DF@UGA.

Il donne un avis à la direction opérationnelle concernant les projets pédagogiques soumis à la DF@UGA, en particulier lors d'appels à projets internes et la programmation des conférences thématiques.

Il peut être saisi par le comité de pilotage sur les orientations stratégiques à donner à la DF@UGA. Il s'appuie pour cela sur un réseau d'enseignants-chercheurs, de chercheurs et d'experts qu'il sollicite régulièrement via des séminaires et ateliers thématiques.

Il se réunit selon une périodicité adaptée aux besoins, mais au moins une fois par an à l'initiative de la direction scientifique qui élabore un relevé de décisions de la réunion qu'il transmet aux membres dans les 30 jours suivant la réunion.

3.3. Le conseil des usagers et des partenaires

Il regroupe les directeurs (ou leurs représentants) des composantes de formation et de recherche fortement investies dans les activités de la DF@UGA, ainsi que des représentants de services transversaux comme la Cellule Entreprise et Innovation de Grenoble INP, le service des enseignements transversaux de l'UGA, ainsi que des plateformes technologiques mobilisées pour les activités de la DF@UGA (ex MACI, Fablabs).

Il accueille également des entreprises, collectivités locales, associations, fondations qui amènent un volant significatif de projets étudiants à la DF@UGA.

Le comité des usagers et partenaires se réunit au moins deux fois par an, au travers de séminaires ou d'ateliers créatifs, en amont des réunions des comités de pilotage pour présenter les activités réalisées et recueillir les propositions des utilisateurs. Il est convoqué par le directeur de l'unité de service qui propose un ordre du jour envoyé deux semaines avant la réunion.

La liste des participants du comité des usagers et des partenaires est actualisée par le directeur, toutes les années en fonction de l'activité, et soumise au comité de pilotage.

Un relevé de décision élaboré par la direction de l'unité est transmis aux membres à l'issue de la réunion

3.4. Le comité de direction

Sous l'impulsion du directeur de la DF@UGA, le comité de direction est responsable de :

- La conduite des activités et projets de la DF@UGA
 - L'utilisation de ses moyens
 - Le plan de charge des personnels
 - La proposition au comité de pilotage du budget prévisionnel en fonctionnement et investissement ainsi que les contributions des établissements contributeurs.
 - Il transmet annuellement au Copil et au Président de l'UGA un rapport d'activité de l'unité de service.
-

ANNEXE

Organigramme prévisionnel de l'unité de service

